



# **Situation financière de la Ville de Saguenay**

**RAPPORT DU MAIRE  
M. JEAN TREMBLAY**

**Le lundi 9 novembre 2009**

## Rapport du maire sur la situation financière 2009

### AVANT-PROPOS

L'article 474.1 de la *Loi des Cités et Villes* exige que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La Loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est donc dans le cadre de cette Loi que je vous sou mets ce rapport sur la situation financière de la Ville de Saguenay pour l'exercice financier 2009.

### RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'ANNÉE 2008

L'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'est soldé par un surplus de **7,5 millions de dollars** au niveau des activités financières de fonctionnement. Les recettes totales se sont élevées à **254,6 millions de dollars**.

### LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

*Le Rapport du vérificateur externe* ainsi que *le Rapport du vérificateur général* sur les états financiers consolidés 2008 faisaient état que ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2008, selon les principes comptables reconnus du Canada.

### LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2009 – 2010 – 2011

Le plan triennal adopté le 15 décembre 2008 prévoyait des dépenses totales de **178,1 millions de dollars** dont **65 millions** pour 2009, duquel montant **30 millions** étaient à la charge des contribuables.

## Rapport du maire sur la situation financière 2009

Voici la répartition de ces **30** millions :

• Réseau routier	<b>6,3</b> millions \$
• Réseau d'aqueduc et d'égout	<b>1</b> million \$
• Immeubles municipaux	<b>2,1</b> millions \$
• Machinerie et équipements	<b>4</b> millions \$
• Programme Rénovation Québec	<b>,5</b> million \$
• Divers travaux de génie et honoraires professionnels	<b>1,6</b> millions \$
• Développement domiciliaire	<b>,9</b> million \$
• Projets spéciaux (port d'escale, etc)	<b>5,7</b> millions \$
• Parcs et espaces verts	<b>2,5</b> millions \$
• Développement économique	<b>5,0</b> millions \$
• Autres	<b>,5</b> million \$

De façon générale, le programme triennal de dépenses d'immobilisation de l'année en cours fait l'objet de discussions approfondies et représente la volonté ferme du conseil de le réaliser. Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution de la situation. C'est pourquoi la liste des projets à être réalisés en 2010 sera sans doute différente dans le prochain programme par rapport à ce qui était prévu en 2009.

### **LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2009 EN COURS**

À titre d'information, mentionnons que le budget non consolidé adopté pour l'exercice 2009 prévoyait des revenus de **235,6 millions de dollars**.

**De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre budgétaire sera atteint.**

## Rapport du maire sur la situation financière 2009

### La rémunération des élus

Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2009, une rémunération totale de **128 100 \$** plus une allocation de dépenses non imposable fixée par la Loi à **14 584 \$**. Quant aux conseillers, ils auront reçu, pour cette même année, une rémunération de base de **27 125 \$** plus une allocation de dépenses maximums non imposables de **14 584 \$**. À ces montants s'ajoutent, pour certains postes, les montants suivants :

- **14 120 \$** pour la vice-présidence du comité exécutif;
- **11 295 \$** pour les membres du comité exécutif;
- **11 295 \$** pour la présidence des conseils d'arrondissement;
- **2 820 \$** pour la présidence des commissions;
- **1 500 \$** pour siéger à la Société de Transport du Saguenay (somme payée par la STS).

### L'état de la dette à long terme

L'endettement net de la Ville de Saguenay se situait à **164,7 millions de dollars** le 31 décembre 2008.

### La liste des contrats octroyés

Comme le prévoit la Loi, la municipalité doit fournir, lors du dépôt du rapport de la situation financière, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de **25 000 \$**. Cette liste a été déposée au Service des affaires juridiques et du greffe et est accessible au public sur demande.

### Les dépenses d'immobilisation 2010

Le prochain programme triennal en cours d'élaboration portera sur des investissements permettant de consolider nos acquis et de répondre aux besoins essentiels des citoyens tout en profitant au maximum des différents programmes gouvernementaux.

### Le budget 2010

Du point de vue budgétaire et en tenant compte des derniers résultats présentés, nous estimons que Saguenay terminera le présent exercice **en respectant nos objectifs d'équilibre financier**. Il s'agit là d'une excellente nouvelle d'autant que Saguenay conservera fort probablement le titre de « **Ville de sa catégorie avec la charge fiscale moyenne la plus basse au Québec** », titre qu'elle détient depuis les fusions de 2002.

Par ailleurs, 2010 pourrait marquer le début des travaux de remise en fonction des centrales électriques Pont-Arnaud et Chute-Garneau, lesquelles généreront des revenus substantiels pour nos citoyens et pour les générations futures : voilà un bel exemple de nos efforts en matière de développement durable.

L'année 2010 sera donc marquée à la fois par la continuité et le renouveau. Après avoir rempli nos promesses en recevant plusieurs bateaux de croisière au quai d'escale en 2008 et 2009, nous attendons encore quelques dizaines de milliers visiteurs l'an prochain, ce qui générera des retombées économiques importantes.

Jumelé à notre volonté de faire de l'aérogare de Bagotville un aéroport de type international, Saguenay pourrait devenir, et nous y travaillons, une ville reconnue mondialement, non seulement pour sa saine gestion, mais aussi pour sa qualité de vie hors du commun.

À ce titre et compte tenu de la situation économique internationale actuelle, on ne sera d'ailleurs pas surpris que PROMOTION SAGUENAY continue de jouer un rôle majeur sur le plan national et international dans nos démarches de développement.

Je termine en soulignant la collaboration et le dévouement des membres du conseil municipal à l'atteinte de nos objectifs budgétaires et financiers, objectifs qui sont parfaitement supportés sur le terrain par nos employés-cadres et syndiqués : des collaborateurs essentiels dont je loue la fidélité à l'organisation et le professionnalisme dans l'exécution de leurs mandats.

**ON PEUT SE PROCURER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES  
DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :**

**LE SERVICE DES COMMUNICATIONS**

**201, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 5B8**

**418-698-3350**

**OU**

**LE CABINET DE LA MAIRIE**

**201, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 5B8**

**418-698-3000**